

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 590

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 46 par la phrase suivante :

« Enfin, la question de l'accès aux soins des détenus fait l'objet de toute l'attention du ministère de la justice pour permettre à chaque détenu d'être soigné convenablement. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Au centre pénitentiaire de Béziers, la question de l'accès au soin est prégnante avec plus de 48 000 passages en unité sanitaire par an, soit 150 par jour et plus de 3 hospitalisations d'office en psychiatrie par mois !

Nul doute que d'autres centres pénitentiaire de France se trouvent dans la même situation.

Face à cet afflux massif, il convient de toute urgence d'augmenter les moyens alloués au personnel soignant.